

# RÉALISATION

## R1. Quel type de consultation/marché pour un projet bois ?

**FICHE** R1.1 Mission de maîtrise d'œuvre et marché de travaux en corps d'état séparé.

Il s'agit de la formulation visée par le code des marchés publics. Les maîtres d'ouvrage espèrent souvent diminuer les coûts en multipliant les lots, ce qui permet « à priori » une plus large réponse des entreprises.

Cette approche ne s'avère pas judicieuse pour les lots auxquels le bois est associé. En effet, la force des solutions bois réside dans la préfabrication permettant d'intégrer le plus de tâches et de composants avant le chantier.

Ce faisant, on améliore la qualité des parois (pose des isolants et membranes d'étanchéité réalisées en atelier ou affectée à l'entreprise du lot bois). Il est souhaitable d'aller vers des allotissement élargis (voir chapitre allotissement).



Permet une réponse pour certains petits chantiers à des petites et très petites entreprises.



© Plan Rapproché



© France Bois Regions, France Bois Foret, Plan Rapproché



LES FINANCEURS

